#### COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

## DU 11 FEVRIER 1989

#### PARIS - 11 RUE BERRYER - 75008

## Etaient présents :

Nora ARADI (Hongrie) Alexander BASSIN (Yougoslavie) Christian CHAMBERT (suède) Sam CHERSON (Puerto Rico) Freddy DE VREE (Belgique) DJANBERIDSE (URSS) Fernande DUCHATEAU MEURIS (Belgique) Peter FEIST (RDA) J.A. FRANCA (Portugal) GORIAINOV (URSS) Léone de la GRANDVILLE (France) Hans Jorg HEUSSER (Suisse) Liam KELLY (Irlande) Jan KRIZ (Tchécoslovaquie) Pedro LABOWITZ (Chili) Hélène LASSALLE (France) Julie LAWSON (Royaume-Uni) Jacques LEENHART (France) Silvano LORA (Saint Domingue) Jacques MEURIS (Belgique) MOROZOV (URSS) Belgica RODRIGUEZ (Vénézuela) Olga SCHMEDLING (Norvège) Slavka SVERAKOVA (section libre) M. VAN JOLE (Belgique) Dolf WELLING (Pays-Bas) YAKIMOVICH (URSS)

## Etaient excusés

René BERGER (France) Bruce CAMPBELL (Irlande) Virgil HAMMOCK (Canada) La séance est ouverte à 14h30 par la présidente Belgica RODRIGUEZ.

la Présidente rappelle que ce Conseil d'Administration avait été décidé lors du Congrès de Buenos Aires et demande à tous les membres présents de se nommer.

Belgica RODRIGUEZ précise que Silvano LORA de St Domingue représente le président de la section dominicaine, Samuel CHERSON la section portoricaine nouvellement crée. La présence de Jan KRIZ est justifiée par la communication qu'il doit faire aux membres du Conseil au sujet de la section tchécoslovaque.

Hélène LASSALLE, Secrétaire générale sortante présente Léone de la GRANDVILLE, Secrétaire générale en fonctions et témoigne du sérieux de son engagement et de son activité depuis novembre dernier.

La Présidente annonce l'ordre du jour.

1 . ,

- 1. Suite aux décisions du Congrès de Buenos Aires
- a) Léone de la GRANDVILLE et Hélène LASSALLE font part de la confusion qui règne au sein de l'AIAP depuis le départ "forcé" d'André PARINAUD. L'absence actuelle de responsable agréé et le déplorable état financier de l'association mettent en suspens tous projets de collaboration. Le bureau de l'AICA restera donc jusqu'à nouvel ordre rue Berryer. Léone de la GRANDVILLE prendra contact avec d'autres ONG.
- b) Rappel, de la fonction de Léone de la GRANDVILLE au Bureau international de l'AICA.
- c) Jacques MEURIS rouvre le débat sur le problème des cotisations et relance sa proposition d'établir un système de paiement basé sur les modalités de la Banque Mondiale. Trois catégories pourraient être envisagées selon les possibilités économiques des différentes sections : un règlement à 100%, un autre à 75%, un troisième à 50%. Cependant Jacques MEURIS n'a pas poussé plus loin ses investigations au regard de la décision morale que représente selon lui cette classification. L'objection est rejetée, la carte de membre faisant foi de l'égalité de tous. Diverses autres solutions sont envisagées afin que toutes les sections y compris les plus défavorisées puissent apporter leur contribution à l'AICA. Hélène LASSALLE évoque la situation des membres de la section polonaise, qui. ne recevant aucune vignette se voient contestés par le gouvernement de leur pays. Après maintes discussions, Hans Jorg HEUSSER conclut que la proposition de Jacques MEURIS est la plus facilement applicable et lui demande maintenant d'établir une résolution précise à ce sujet et de la présenter lors du prochain Conseil d'administration. Belgica RODRIGUEZ souhaite que les présidents de section en ait connaissance bien avant le Conseil d'administration du Congrès de Moscou, soit en juin ou juillet prochains au plus tard.

#### d) A propos du bulletin AICARC

Hans Jorg HEUSSER annonce la future parution du bulletin AICARC qui grâce à la participation de la section soviétique promet d'être remarquable. Il rappelle l'importance d'un tel bulletin pour le prestige de l'association, sa qualité intellectuelle et l'enjeu que représente sa diffusion. Il avait envisager une distribution gratuite à tous les membres de l'AICA mais que ce projet n'a pu avoir de suite étant donné le dommage financier infligé par la défection successive des sections portugaise, espagnole et Argentine. Sur proposition de Samuel CHERSON, une étude a été faite : à condition que la subvention de l'UNESCO soit maintenue, le bulletin pourrait être distribué deux fois par an , frais de port compris, au prix de cinq dollars pour les membres de l'AICA. Après discussion, Jacques MEURIS est donc prié d'envoyer un projet détaillé pour le mois de juin, sur les modalités de cotisation comportant deux propositions précises, l'une incluant l'envoi du bulletin AICARC au prix de cinq dollars, l'autre sans le bulletin.

e) Discussion du règlement et du contrat à établir pour l'organisation des prochains Congrès.

Samuel CHERSON annonce les points essentiels du règlement détaillé qu'il a établi (voir document annexe). Les statuts étant assez vagues en ce qui concerne le problème des congrès, ce document semble à tous remarquable mais trop long et détaillé pour être discuté publiquement. Olga SCHMEDLING et Jacques LEENHARDT proposent que certains points soient éclaircis et qu'une lettre de contrat soit établie entre section invitante et AICA Internationale par Samuel CHERSON. Le tout doit être envoyé à tous les présidents de sections dans les trois langues, avec une demande d'approbation, ou de suggestions minimales. Il en sera discuté ensuite en Conseil d'administration à Moscou puis les points essentiels du règlement seront présentés en Assemblée générale.

Slavka SVERAKOVA demande que les documents soient envoyés à tous en juin 1989 et dans une photocopie plus large que celle présentée aujourd'hui.

- 2. Rapports de la Présidente, de la Secrétaire générale, et de la vice-présidente Hélène LASSALLE (voir annexe).
  - a)Proposition de Léone de la GRANDVILLE, Secrétaire générale :

Le thème proposé est rejeté ainsi que l'idée d'un prix. Par contre pourrait être envisagée une exposition sur un thème plus spécifique: la photographie d'oeuvres d'art ou l'utilisation de la photographie dans l'oeuvre d'art, ce qui concernerait alors plus directement l'AICA. Jacques MEURIS s'offre à collaborer avec Léone de la GRANDVILLE si le projet est élaboré dans ce sens. La participation des sections nationales serait requise comme prévu.

#### b) Rapport du Trésorier général :

1 1 2

Le Trésorier général n'a pas jugé nécessaire de faire un rapport à cette époque de l'année. Selon ses estimations, la situation de l'AICA est équilibrée sans être pour autant florissante :

- \* crédit : 11.056 \$ en compte-courant. Environ 17.000\$ bloqués en réserve (hors plan financier)
- \* débit : 9.000 \$ à l'AICARC (dette reportée d'une année sur l'autre).

La rentrée des cotisations reste donc indispensable à la survie de l'association, et le budget est toujours insuffisant pour financer les programmes d'action ou les voyages de représentation qui pourraient être nécessaires.

Jacques MEURIS termine sa communication en demandant une légère augmentation de ce qu'il appelle sa "couverture" de frais, soit : 1.200 \$ mensuels au lieu de 900 \$ et 500 \$ d'allocations d'hébergement. Sa requête est acceptée.

## 3. Organisation du Congrès de septembre 1989 :

a)Monsieur MOROZOV fait part du programme du Congrès et distribue la lettre d'invitation de la section soviétique (voir document en annexe). Il insiste sur le fait que les participants sont invités à se faire connaître au plus vite. Le programme détaillé sera envoyé prochainement.

- b) Le projet d'exposition de livres d'art et catalogues est accepté, mais il ne s'agira cette année que d'une présentation d'ouvrages au choix des critiques d'art, qui se chargeront également de leur transport en URSS. Il n'y aura pas de prix cette année.
- c) Belgica RODRIGUEZ annonce de la part de Virgil HAMMOCK, excusé, l'heureuse conjoncture du futur Congrès de Montréal en 1990 dont Virgil HAMMOCK parlera lors du Congrès en URSS, et Phyllis TUCHMAN annoncera en principe officiellement en URSS un Congrès à Los Angeles pour 1991.
  - 4. Projets et programmes de l'AICA pour 1989 (voir l'ordre du jour).
- a) La présentation des livres d'art et catalogues en URSS sera la préfiguration d'un prix AICA qui ne sera pas forcément lié dans l'avenir à une exposition.

b) Vladimir GORIANOROV au terme des discussions propose dans un premier temps l'envoi d'un seul livre par section- pas de catalogue- édité au cours des trois dernières années.

Une commission sera nommée lors du Conseil d'administration de Moscou pour étudier la possibilité d'aller au delà de ce premier engagement.

c) A propos du festival du film d'art de San Francisco et du symposium qui est organisé à cette occasion , Jacques LEENHARDT demande que Monsieur LEOPOLDO MALER soit invité lors du Colloque de Rennes en mai prochain et qu'un membre de la commission "Image de l'Art/Art de l'Image" puisse, à son tour, être invité à San Francisco.

Julie LAWSON signale qu'il serait souhaitable de faire inviter également, Monsieur John RUSEL TAYLOR, membre de l'AICA spécialisé dans le film d'art

#### 5) Discussion sur les secrétariats régionaux :

De l'avis général, avant de nommer des secrétariats régionaux, il faudrait commencer par entreprendre des opérations par régions et en tester le fonctionnement.

Hélène LASSALLE évoque la situation de l'Europe en 1992 et l'importance qu'auront alors les regroupements.

Il est décidé d'un commun accord de reporter ces discussions qui méritent un large développement à un prochain Conseil.

## 6) Questions diverses

#### a) Communication de Silvano LORA:

Silvano LORA tient à informer le Conseil d'administration de l'exposition de "Gravures des Caraibes" organisée par la section dominicaine. Cette exposition aura un caractère particulier puisqu'elle s'inscrit dans le programme de la célébration du bicentenaire de la révolution française. Elle sera suivie d'un colloque sur le thème : "Races, cultures, identités". Silvano LARA souhaiterait que les sections nationales puissent à leur tour prendre en charge cette exposition.

Belgica RODRIGUEZ suggère que la section dominicaine adresse directement aux sections nationales une demande à cet effet.

## b) Communication de Monsieur KRIZ

Jan KRIZ prend la parole. Il est ici pour informer les membres du Conseil d'administration de la situation de la section tchécoslovaque. A cette occasion, il remercie le Bureau international d'avoir continué à envoyer toutes informations concernant l'AICA, en dépit du non-paiement des cotisations des membres tchèques, car ce soutien moral leur fut précieux. Aujourd'hui, l'Union des Artistes commence à intégrer les membres de l'AICA et un comité va être formé pour restaurer l'autorité de l'association. Puisque tous les membres de la section tchécoslovaque ont, en dépit de complications diverses, continué à exercer durant ces vingt dernières années

leurs activités professionnelles, leur statut de membres doit être légitimement maintenu.

Jacques LEENHARDT résume l'opinion générale en affirmant qu'il est important de donner très officiellement notre soutien à cette tentative de reconstruction de la section tchèque.

H.J.HEUSSER rappelle que lorsque le président de la section autrichienne a présenté son projet d'un Congrès à Vienne, une excursion en Tchécoslovaquie y était incluse. Ce serait, semble-t-il, une occasion idéale pour l'AICA de reprendre contact avec la section tchèque.

Sur proposition de Léone de la GRANDVILLE, une motion est votée en faveur du maintien de tous les membres tchèques de l'AICA au sein de la nouvelle section.

c) A propos de l'achat éventuel d'un téléfax. Léone de la GRANDVILLE obtient l'accord du trésorier général. Elle s'engage donc à étudier les meilleures conditions possibles en vue de cette acquisition.

La séance est levée à 19h30.

110



## AGREEMENT BETWEN

## THE INTERNATIONAL ASSOCIATION OF ART CRITICS ( AICA)

#### AND

#### "THE HOST SECTION"

#### Whereas :

- AICA holds regularly Congresses and general Assemblies for the benefit of all its members, at times and places approved by AICA's governing bodies.
- 2) The host section has proposed to hold the  $(N^o)$  Congress and for  $(N^o)$  general Assembly at (location) in (year) ("The activities").
- 3) It is AICA's responsibility to insure to its members that the activities proceeding will be carried out in an orderly and useful manner.

THEREFORE, both parties agree to the following :

- 1) AICA accepts the invitation of the host section to hold the  $(N^o)$  Congress and for  $(N^o)$  general Assembly at (location) in (year).
- 2) The organization of the activities is the joint responsibility of AICA and the host section, as provided in the "Rules and Regulation for the organization of AICA congresses and general Assemblies" (The Rules") which are hereby made a part of this Agreement.
- 3) AICA reserves the right to cancel the activities at any time if it deems, in its sole judgment, that the Rules are not being complied with by the host section, especially when such non-compliance threatens the success of the activities. However, if the non-compliance of the Rules by the host section is due to force majeur, or is of a minor nature, in AICA's judgment, AICA will make all possible efforts to avoid applying its right to cancel the activities.

Agred to on (date), by,

AICA President The host section President AICA INTERNATIONAL

RULES AND REGULATIONS FOR THE ORGANIZATION OF AICA CONGRESSES AND GENERAL ASSEMBLIES. (First draft by Samuel B. Cherson)

1.-INTRODUCTION.

a) The international Association of Art Critics ("AICA") holds regularly Congresses in order to study and discuss theoretical and practical issues related to the profession.

b) AICA also calls with regularity General Assemblies in which its members take care of AICA's business.
c) At the invitation of a National Section ("The Host Section"), each Congress and/or General Assembly is held at the time and place approved

by AICA's governing bodies.

d)The organization of a Congress and/or General Assembly is the joint responsibility of AICA and The Host Section, as provided herein. retaining AICA the ultimate control over all aspects of the event(s) in order to insure to its participants that the proceedings will be carried out in an orderly and useful manner, and in accordance with these Rules and Regulations.

2.-GENERAL.

a) The duration of Congresses and/or General Assemblies will be one week, exclusive of optional pre and post activities.

b) Congresses will be held between August 15 and September 5 (local weather permitting) in order to take into account academic schedules.

c)When a Congress and General Assembly are held jointly, two days will be devoted to the latter.

d) The official languages for Congresses and/or General Assemblies shall be French, English and Spanish, plus the local language, if different, e) The theme of each Congress shall be directly related to the activities and concerns of art criticism, and in accordance with the aims of AICA stated in Article I of its Statutes. The discussion of political, racial or religious issues essentially unrelated to art criticism is forbidden.

f) At each Congress at least two sessions of three hours will be devoted to the presentation of papers by AICA members. Every session of the Congress shall set aside a prudent time for discussion, open to the audience, of the papers presented by invited speakers or AICA members.

g) In accordance with one of AICA's aims, contributing to the rapprochment and mutual understanding of different cultures, it is essential that visiting critics at a Congress be given an opportunity to get acquainted with the local art scene. The Host Section will arrange for visits to exhibits which duly represent the local artistic activity. A special session will be devoted to an encounter and exchange between local artists and visiting participants.

3.-RESPONSIBILITIES OF THE HOST SECTION.

a) Preparation period.-Take care of all the pertinent details during the preparation period, including, but not limited to, the following: Obtain the necessary backing (financial and otherwise) from the public and private sectors. Encourage and coordinate relevant exhibitions to be held during the Congress and/or General Assembly.

Find suitable lodging for the participants, preferably within walking distance of the meeting places. A choice of categories (from luxury to onestar and boarding houses) should be provided, at reduced rates if possible.

Provide, if possible, reduced fare package trips for international travel.

Make arrangements for as many meals as possible, during the duration of the Congress and/or General Assembly.

\* Prepare, for approval by AICA, the detailed general program of activities, including the theme of the Congress, the sessions to be held, invited speakers (indicating their background and the subject matter of their papers), visits to art exhibits and artists' studios, social functions and receptions, excursions and any other activities to be held.

Send to all AICA members (of every category) a Registration package in at least two of the official languages, containing the detailed general program, travel and lodging information (prices included), practical information about weather, clothing, meals, money exchange, etc., registration quota (not more than \$100 U.S. dollars) and cancellation fees for AICA members and their companions (a bank account for payments or any other arrangements should be clearly stated), cut-off date for reservations through the Host Section (participants should indicate length of stay). Send confirmations of arrangements to all registrants.

Send to AICA the preliminary list of participants.

Request the submission in advance of a summary of all the papers to be presented and have a scholarly commission study and accept or reject them for presentation at the Congress. A time limit should be set for their delivery at the Congress.

Hold a coordination meeting at the Host country with the President and General Secretary of AICA in order to discuss and implement all necessary details.

Open and run an adequately staffed office to handle all Congress matters.
b)Period of the Congress and/or General Assembly.- Take care of all necessary details during the Congress/General Assembly and the period immediately preceding it, including, but not limited to, the following:

Provide a working space for the AICA General Secretariat, equipped at least with telephone, typewriter and copying machine.

Place reception desks at the main points of entry to the country in order to assist participants with local transportation to the assigned lodging,

as well as to the Congress office.

Run a well staffed Congress Office for the registration of participants, collection of unpaid quotas, issuance of identification cards, confirmation of lodging and excursion reservations, issuance of any meal vouchers and tickets to special events, distribution of welcome packages (including a city plan, information about banks, taxis, post offices, first aid centers, etc.), and an hour-by-hour schedule of activities (including meeting places, transportation, etc.) and any other relevant aspect. Staff should be well informed about the general scope of the entire program, with individuals in charge of each specific task (Host Section may hire a specialized agency for some of the tasks, like reservations and excursions, but should keep a close watch over its handling).

Provide special assistance to elderly and disabled participants, especially with baggage and transportation.

Provide, if possible, local transportation to activities located at distant points. Instruct drivers to adhere to given times of departure, Provide sufficient time between activities (especially to refresh and change clothes before evening receptions and visits) and avoid overcharged

Issue, as soon as possible, a full list of participants, including addresses and country of origin.

Provide, without cost to the participants, simultaneous translations in the official languages.

Tape all proceedings of the Congress, General Assembly and meetings of the Administrative Council. These recordings are necessary for the Minutes to be later prepared by the AICA General Secretariat.

Request in advance a written copy of the papers to be presented and, if possible, have them translated and distributed at the start of the Congress.

Make arrangements for media coverage of the event. c)Post-Congress period.- Take care of all necessary details to complete all aspects related to the Congress and/or General Assembly. including, but not limited to, the following:

Maintain the Congress office running until all matters are wrapped up.

Maintain the working space of AICA until its officers are ready to leave (no more than a week after the Congress/General Assembly). Publish, if possible, a compendium of the Congress, including the papers delivered and discussions held.

d)Costs to be paid.- The Host Section shall pay all the costs incurred during the preparation, Congress/General Assembly and Post-event periods, including, but not limited to, the following:

Travel and stay expenses incurred by the AICA President and the General Secretary in their visit to the Host country for the Coordination Meeting.

Travel and stay expenses during the Congress and/or General Assembly for the following AICA officers: President, Secretary-General, Treasurer, Assistant Treasurer, Regional Secretary and one administrative assistant (The Secretary-General and the Administrative Assistant must stay one week before and one week after the Congress and/or General Assembly).

Travel and stay expenses during the Congress and/or General Assembly for the Honorary Presidents of AICA (AICA officers and Honorary)

Presidentes should be lodged in the same place).

Renting, if necessary, of the halls for meetings and sessions.

Printing, mailing and distributing all materials related to the Congress, including possible publication of a compendium of the Congress. Simultaneous translation services.

Local transportation to activities located in distant points, to the extent it is feasible (local authorities might help).

In compensation for the expenses incurred by the Host Section, the payment of its quotas to AICA is waived for the year the Congress/General Assembly is held in its country. In addition, AICA will contribute to the expenses as stated below.

.-RESPONSIBILITIES OF AICA

a) Contribute the amount of \$ U.S. dollars to the expenses incurred by the Host Section, payable at the start of the Congress.
b) Provide assistance to the Host Section in all the phases and periods mentioned above.

c) Provide the detailed program and conduct the General Assembly.

d) Supervise and approve all material, technical, and cultural aspects of the Congress.

e) Preside at all sessions of the Congress.

Any other task dictated by its governing Statutes and Rules.

S.-TIMETABLE.- The preparation, organization and celebration of each Congress and/or General Assembly will be guided by the following timetable:

an Preliminary proposal will be submitted by Host Section at least two years in advance and preliminarily accepted by the General Assembly held two years before it.

b)Preliminary Program, including theme and as many details of activities as possible, will be submitted for approval by the General Assembly held the previous year. Upon its acceptance, a contract between AICA and the Host Section will be immediately executed. These rules and Regulations will be made part of the Contract.

c) By the end of the previous year, the Host Section will submit for approval by AICA the detailed general program of activities, as described above. AICA will indicate its approval or objections within 30 days.

d) By the beginning of the year in which Congress is to be held, the Host Section will open and staff the Congress offices. e) By the beginning of February the Host Section will mail an invitation to all Section Presidents, honorary presidents and remaining members of the Administrative Council, enclosing a copy of the approved detailed general program.

f) By the end of February, the Host Section will mail to all AICA members the Registration package, as described above,

f) During March the Coordination Meeting with the AICA president and General Secretary will be held.

g) April 30 will be the deadline for reservations by mail, as well as for submission of summaries of papers to be presented at Congress. h) By May 15 the Host Section will send the preliminary list of participants to AICA, as well as confirmations of lodging arrangements to all participants (including AICA officers).

i) By May 30 acceptances of proposed papers will be mailed, so that its authors can proceed to complete them,

) A week before the opening of the Congress, the Host Section will have ready the working space for AICA General Secretariat, equipped as

k) Two days before opening of Congress, the Reception Desks at main points of entry will be in place.

I) By the second day of sessions the full list of participants will be distributed. m) One week after the end of sessions the AICA working space will be closed. PARIS, FEBRUARY 1989.



Paris, le 13 fevrier 1989

One Monday 13th of February, Dr slavka SVERAKOVA (section libre), Christian CHAMBERT (section suedoise), and Olga SCHMEDLING(section norvegienne), made the follwing points of the President:

- In Buenos Aires, Mr Jacques MEURIS himself proposed to present a mode of payment (based upon information he would ask for from the national sections) before the meeting in Paris on 11th February; Since he has not done so; we would like him to send his proposal -as agreed upon- to the national sections before the 1st of May in due time before the general assembly in Moscow.

Besides, we made the following points.

- 1. The increase of cost for general treasurer had not been properly tabled and rationally discussed and ought to be considered properly by the next Conseil d'Administratin in the wiew of the possible deficit.
- While the efficency of the present general treasurer is recognized and appreciated there is room for improvement, namely in the documentation of various expenses.

We would like this to be added to the report from the meeting of 11th February as an appendix.

Slavka SVERAKOVA Christian CHAMBERT Olga SCHMEDLING

de Slavke Grerahora Christian Cerembert Olga Scharclling



## RAPPORT D'ACTIVITES DE LA PRESIDENTE à l'occasion du C.A du 11 février 1989

#### Belgica RODRIGUEZ

Depuis le Congrès de Buenos Aires et l'Assemblée générale de l'AICA en octobre 88, la Présidente Belgica RODRIGUEZ. a mis en place les projets suivants :

- 1. Réunion avec la section urugayenne et la fondation Torrés GARCIA en vue de l'organisation à Montevideo d'un colloque international autour de l'oeuvre de Torrés GARCIA.
- 2. Réunion avec la section nationale du Paraguay afin de réanimer la section et de nommer un nouveau bureau. et d'organiser un colloque sur l'art latino américain avant l'ouverture de la Biennale de Sao Paulo;
- 3. Réunion avec la Présidente de la section des Etats-Unis. Phyllis TUCHMAN, afin d'organiser le Congrès et l'Assemblee générale de Los Angeles en 1991. Phyllis TUCHMAN présentera elle-même ce projet lors de l'assemblée générale en septembre 1989 en URSS.
- 4. Réunion avec la NACA (Contemporany Art Fondation) pour organiser avec la participation de l'AICA un festival du film d'art et un colloque sur le thème "Le cinéma et les arts plastiques".
- 5. Réunion avec les organisateurs de la Biennale de Cuenca. Deux membres de l'AICA ont été nommés comme jury : Juan ACHA et Belgica RODRIGUEZ.
- la Présidente a également pris contact avec la Fondation Gunther pour fixer le montant d'un "prix Gunther" (5000S) qui sera destiné à récompenser un jeune artiste équatorien.
- 6. La Présidente a rencontré les organisateurs de la Biennale de Sao Paulo afin de préparer en collaboration avec la section brésilienne, un colloque international dont le thème n'a pas encore été choisi, mais d'autres informations suivront prochainement.
- 7. À l'initiative de la Présidente, une section Equatorienne vient d'être crée. Elle sera présentée lors de l'Assemblée générale en URSS.

AICA ANNUAL ART BOOK PRIZE

AICA ANNUAL ART EXHIBIT PRIZE

One of the objectives of the International Association of Art Critics, an organization with an active membership of over 3000 located in 54 different countries, is to stimulate and promote the intellectual and creative activity of the associates. To this end, in this year 1989—the fortieth anniversary of its establishment and a year of intense institutional activity both at the international level and at that of the national sections—the Association is creating the AICA ANNUAL ART BOOK PRIZE and the AICA ANNUAL ART EXHIBIT PRIZE.

## I. THE AICA ANNUAL ART BOOK PRIZE

- The AICA Annual Art Book Prize shall be awarded to the book which an International Jury considers the best published by a member of the Association during the course of the year.
- 2. The art book may treat of any topic or period in the history of art; it may deal with a topic of aesthetics; it may be a monograph devoted to an artist; or it may be a work of criticism.
- The book shall have a minimum of 150 pages. It may or may not be illustrated; it may have a hard cover or a paper back.

#### II. THE AICA ANNUAL ART EXHIBIT PRIZE

 The AICA Annual Art Exhibit Prize shall be awarded to the curator responsible for the art exhibit which an International Jury considers the best presented by one of the members of the Association.

- The exhibit may cover a specific art topic or be devoted to a particular artist. It may deal with any tendency or period in the history of art.
- 3. The exhibit of the year shall be large in scale and evaluation shall be made of all its aspects, museological as well as museographic.
- 4. The exhibit of the year shall have a catalogue of at least 50 pages, serving as a relevant document for students and researchers in the art field.

#### III. THE PRIZES

X

- The AICA Art Book and Art Exhibit Prizes shall be awarded yearly. The awards shall be made at the Congress for the year in question. The first awards shall be made at the coming 22nd Congress, to be held in Moscow and Georgia.
- The AICA Annual Prizes shall consist of diplomas certifying the awards.
- 3. The AICA Annual Prizes shall be decided by an International Jury appointed by the Administrative Board at its regular meeting in February.
- 4. The single International Jury shall meet in Paris in July to examine the candidacies and pronounce judgment thereon.
- Proposals of candidates for both prizes shall be addressed to the AICA office in Paris from March to June of each year.
- 6. Proposals may be made by: a) A National Section acting as a whole; b) the President of a National Section; c) a group of ten (10) members, formed without regard to regional affiliation; and d) the international

Directing Committee.

- 7. For a proposal to be valid, it must contain the following elements:
  - a) In the case of the art book, two (2) copies of the work in question;
  - b) In the case of the art exhibit, two (2) copies of the catalogue and all pertinent information;
  - In both cases, copies of press notices and critical articles and commentaries that have been published;
  - d) The <u>curriculum</u> <u>vitae</u> of the author of the book or curator of the exhibition;
  - e) A letter from the proponents justifying the candidacy presented.
  - All the material submitted shall be retained in the archives of the Association.
  - Upon the conclusion of the International Jury's deliberations, the General Secretariat shall immediately inform the winning candidate of the result.
  - 10. The winner's prize shall consist of an honorary diploma conferred by the President of the Association during the course of the Congress.
  - 11. All questions which are not covered by these regulations shall be resolved by the Directing Committee of AICA and the International Jury.

br.-



association internationale des critiques d'art
international association of art critics
asociacion internacional de criticos de arte

11 rue berryer 75008 paris téléphone (1) 42.56.17.53

## RAPPORT DU SECRETARIAT GENERAL à l'occasion du C.A. du 11/02/1989

Léone de la GRANDVILLE

Avant de vous faire part des activités du bureau depuis novembre dernier, je tiens à remercier Hellène LASSALLE qui par son assistance amicale, à grandement facilité mon entrée en fonction. Et je remercie également Fabienne Le Corvec en qui j'ai trouvé une très bonne collaboratrice.

Comme nous nous en sommes excusées, nous avons été retardées, dans l'envoi du courrier par une interminable grève des postes. Cela du moins, nous a fait faire quelques économies, puisque nous avons du grouper les rapports du congrès en un seul envoi. D'ailleurs si vous en êtes d'accord, nous adopterons ce principe en Décembre 1989.

A la demande de notre Présidente, qui avait obtenu de Monsieur MALEMPRE, Chef de l'Unité des ONG, quelque espoir d'un changement de catégorie, nous avons adressé à l'UNESCO un rapport concernant les cinq dernières années d'activités de l'AICA; Rapport accompagné d'une lettre sollicitant notre passage en catégorie A. Nous espérons naturellement un avis favorable, bien que notre extension géographique paraisse toujours insuffisante, malgré la formation récente de certaines sections.

En réponse à un questionnaire de l'UNESCO concernant notre participation à la Décennie mondiale du développement culturel, nous avons proposé deux projets, à savoir la Biennale africaine, qui semble pouvoir bénéficier de nouveaux atouts, et les Recherches sur les nouvelles techniques, dont le Colloque international de Rennes, en mai prochain est un des premiers développements.

En vue de la préparation du Rapport sexennal sur la contribution des ONG à la réalisation des objectifs et programmes de l'UNESCO, nous avons envoyé un second rapport plus spécifique, sur les activités principales de l'AICA, de 1983 à 1988, et destiné à souligner la portée de nos

Par ailleurs j'ai pris contact avec l'attaché culturel de l'ambassade d'Egypte, Monsieur Francis Youssef, afin de renouer le dialogue entamé par Monsieur le Président FRANCA sur, la création d'une section egyptienne. J'ai l'assurance de rencontrer le Ministre de la Culture qui est attendu à Paris dans le courant du mois. J'ai aussi rencontré Monsieur Brahim ALLAOUI de l'Institut du Monde Arabe, qui est tout à fait prêt à favoriser la formation d'une section marocaine, et à faciliter les contacts avec l'Algérie et la Tunisie.

L'élaboration de ces différents rapports a un peu retardé le travail de rescencement des membres adhérents et sociétaires que nous avons entrepris. C'est assez long et fastidieux, mais cela sera fait puisque nous nous y sommes engagées. Et je n'oublie pas davantage qu'il nous faut trouver cette année des projets fiables et aisemment réalisables afin de satisfaire les désirs de l'UNESCO et de maintenir le prestige de l'AICA. En bref, j'essaierai de mon mieux de poursuivre la tâche qu'Hélène a si bien accomplie tout au long de son mandat.

retardées, dans l'envoi du moins, nous a fait faire quelques économies, puisque nous avons du grouper les rapports du congrès en un seul envoi. D'ailleurs si vous en êtes d'accord, nous adopterons ce principe en Décembre 1989.

A la demande de notre Présidente, qui avait obtenu de Monsieur MALEMPRE. Chef de l'Unità des ONG. quelque espoir d'un changement de catégorie, nous avons adressé à l'UNESCO un rapport concernant les cinq dernières années d'activités de pansage en catégorie A. Nous espèrons naturellement un avis favorable, bien que notre extension géographique paraisse toujous insulfisante, malgré la formation récente de certaines contienes.

En réponse à un questionnaire de l'UMESCO concernant notre participation à la Décennia mondiale du développement culturel a proposé deux projets. à savoir la Biennale et acouse un la projets de nouveaux atouts, et les Recherches aur les nouvelles techniques, dont le Colloque international de Sennes, en mai prochain est un des premiers développements.

An vue le préparation du Rapport seannel sur le contribution des ONG à la réalisation des Objection des ONG à la réalisation des COUNTRICO, nous avons envoyé un second rapport plus spécifique, sur les activités principales de l'AICA, de 1933 à 1938, et destiné à souligner la portes de nos



## PROPOSITION DE LA SECRETAIRE GENERALE C.A. 11 février 1989

#### Léone de la GRANDVILLE

La Secrétaire générale souhaiterait l'approbation du Conseil d'administration pour étudier les possibilités d'organiser un concours international de photos, sanctionné par un prix AICA et un prix UNESCO.

Thème proposé : "Réalités quotidiennes, la photographie, reflet sociologique et culturel".

Ce projet impliquerait la responsabilité des sections nationales qui feraient préalablement leur propre sélection, selon un règlement établi. Les oeuvres choisies pourraient être centralisées à Paris et faire l'objet d'une exposition organisée éventuellement à l'UNESCO, puis d'une exposition intinérante ou d'une vente publique au profit d'une cause humanitaire.

Un catalogue pourrait être édité si comme je l'espère nous trouvons des sponsors (Canon, Fugi, Eastman Kodac etc, et l'UNESCO éventuellement).



# MEMORANDUM SUR LES CONGRES INTERNATIONAUX DE L'AICA

Hélène LASSALLE Vice-Présidente

Lors de la dernière séance d'un Conseil d'administration d'octobre 1988 à Buenos Aires, il m'a été demandé de rédiger un memorandum sur le congrès qui venait de se terminer. Le problème me semble dépasser le seul événement de la rencontre de Buenos Aires.

Il est vrai que le dernier Congrès n'a pas répondu aux exigences de l'AICA et qu'il ne s'est pas conformé à ses traditions. Cependant , ce n'est pas la première fois. Les réglements de notre association stipulent que la section organisatrice du Congrès reste en contact étroit avec le Secrétariat général tout au long de sa préparation. Ce ne fut pas le cas en 1988. Les responsables argentins se sont adressés à peu près exclusivement à la Présidente qui a dû répercuter les informations sur les autres membres du Bureau, compliquant sérieusement ainsi la communication. Le Secrétariat général a été néanmoins directement en relation avec Buenos Aires par des appels répétés - télex et téléphone-et par courrier .

Toutes les demandes exigées par Paris et Bruxelles et transmises à la Présidente comme aux responsables de Buenos Aires ont reçu, avec difficulté et retard, certes, des réponses positives, soit de Washington, soit de Buenos Aires, quant au minimum administratif requis : soutien logistique sur place, photocopies, traductions et secrétariat, voyages et séjours assurés pour les 5 membres du Bureau et la secrétaire administrative. Malheureusement il n'a jamais pu être question du contenu intellectuel des rencontres ni de leur organisation. Quant à la répartition des prises en charge financières, hélas!, l'incohérence la plus totale a régné en dépit des innombrables tentatives du Secrétariat général dans toutes les directions - Washington, Buenos Aires, Bruxelles et même Lausanne, pour essayer de coordonner des conversations contradictoires qui faisaient alterner promesses et refus -ou aucune réponse quelle qu'elle soit- et des décisions qui furent, finalement, de la part de chaque partenaire, prises de façon unilatérale ... pour le plus grand préjudice de nos finances. Cette incohérence n'a pas peu compté dans ma volonté de ne plus assurer ma charge de Secrétaire générale.

Le résultat, à Buenos Aires, a été des rencontres chaleureuses, sympathiques, riches en découvertes, mais dénuées de tous cadre administratif. Aucune assistance technique, aucune traduction, ni pour les réunions AICA, ni pour le colloque, impossibilité de défrayer l'AICA de certains voyages et séjours, et un colloque divisé en deux, le soir celui des orateurs en renom, invités personnels de la sections argentine pour ses propres Journées de la Critique, alors que l'aprèsmidi était réservée aux interventions libres des membres de l'Association dans des rencontres strictement AICA, une sorte d'open forum qui lui avait disparu en tant que tel, et sans lien avec le thème du Congrès.

L'incertitude qui a régné tout au long de la préparation du Congrès a été telle, que l'assistance au Congrès a été des plus réduites : 17 représentants au Conseil d'administration et 30 aux Assemblées générales. Il est à déplorer qu'aucun critique d'art argentin n'ait participé à ces manifestations et que nous n'ayons jamais pu les rencontrer en dehors des cocktails, fort nombreux et des plus agréables, j'en conviens, mais peu propices à des prises de contact sérieuses et approfondies. En conclusion, un panorama très vaste de l'art argentin nous a été proposé, nous avons entendu des communications intéressantes, malheureusement hachées par les difficultés d'une traduction hasardeuse, et sans lien organique avec le Congrès de l'AICA.

Cela n'est pas nouveau. Déjà en 1987, les responsables du Congrès de Madrid ont refusé systématiquement tout contact avec le Bureau, Président compris. Ce n'est pas faute que nous ayons multiplié appels, courriers, voyages et émissaires mandatés. Sans succès. Nous sommes arrivés à Madrid dans la plus grande ignorance. Les orateurs invités furent exclusivement espagnols et il n'y eut aucune coordination pour intégrer dans les séances des orateurs libres internationaux -au gré des volontaires et selon les premiers arrivés au prorata du temps disponible. Nous n'avons rien vue de l'art contemporain espagnol, si important pourtant aujourd'hui sur la scène internationale, (à la différence, il faut le reconnaître, avec Buenos Aires, d'une très grande ouverture sur ces deux points essentiels).

Remontons plus haut encore. Athènes et Delphes en 1984. Malgré les contacts nombreux avec le Bureau avant le Congrès, des dissensions internes n'en ont pas moins abouti à la plus grande confusion sur le plan de l'organisation. Des visites étaient prévues. Galeries et artistes nous attendaient. Les débordements des débats internes les empéchèrent. Déception de part et d'autre. Nos amis grecs en ont gardé de l'amertume, les critiques de l'AICA un sentiment de frustration.

Il semble que les dissensions propres à chaque section, à chaque "région", ou sinon le désintérêt de la section pour l'invitation de son président -je pense à l'organisation difficile mais finalement sauvée du Congrès de Sophia-Antipolis, boudé par les critiques français, y compris la plupart des membres du Bureau, désaffection qui s'est répétée

plus dramatiquement à Madrid et à Buenos Aires - soient à l'origine de ces dérapages récents si préjudiciables à la vie internationale de notre association.

Je rappelle qu'un Congrès international n'est pas le fait d'un seul homme ou d'un petit groupe. Il concerne notre association toute entière. C'est sa principale activité. Celle qui assure sa cohésion. C'est le seul moyen réellement jusqu'à présent, qu'à notre association d'obtenir des fonds, des mécènes et des sponsors, officiels ou privés. Le Bureau n'a ni les moyens ni le temps d'assumer cette tâche. En proposant leur pays comme lieu d'accueil, les sections invitantes, à tour de rôle, acceptent de prendre en charge à cette occasion, financièrement et techniquement, une part importante de l'activité intellectuelle de notre association. Elles se font les relais du mécénat. C'est elles qui assurent alors la réalisation, du premier de nos objectifs : la reconnaissance mutuelle de nos cultures et la promotion de l'art dans chacun de nos pays-membres. La section invitante est donc responsable devant l'Association toute entière, et à ce titre, se doit de collaborer avec l'organe central que l'Association a élu, c'est à dire le Bureau. A condition que celui-ci joue pleinement son rôle de coordinateur et de garant, avec le souci de maintenir son unité interne. Pour ma part, je garde une reconnaissance toute particulière aux organisateurs du Congrès de Bruxelles, qui ont montré de quelle efficacité pouvait être une bonne coordination entre les divers partenaires internationaux et nationaux. Comme nous venons de le voir, ce n'a pas toujours été le cas.

Athènes, Madrid, Buenos Aires, d'autres peut-être, antérieurement, que je n'ai pas connus : au cours de ces rencontres, les débats ont été remarquablement accaparés par des luttes intestines, fort loin des préoccupations artistiques qui devraient être les nôtres. Durant des réunions interminables et répétées, les principales préoccupations de l'AICA, au cours de toutes ces années, semblent avoir été exclusivement des problèmes de courriers, des litiges sur les statuts et réglements, les modalités électorales, les listes de sociétaires, les cotisations, objets de quelles polémiques passionnelles et passionnées! Comment voulez-vous intéresser les critiques -et les mécènes éventuels- à travers le monde avec des enjeux aussi stériles que dérisoires?

Le principal talent des fidèles de l'AICA me parait être le psychodrame polémique. Les passions ne se déchaînent que sur des points de détails, fixation des désirs de pouvoirs. Quels pouvoirs? Puisque ces pouvoirs ne prennent rien, ne dirigent rien, ne créent rien.

Les dirigeants de l'UNESCO, nos principaux bailleurs de fonds, ne se sont pas fait faute depuis quelques mois, de critiquer violemment notre absence d'objectif, notre inaction, nos promesses et propositions jamais suivies d'effet, fatiqués disent-ils de ne recevoir que des échos de nos conflits internes et de nos mésententes. Ils sont las de voir passer des rapports sur des projets qui avortent. Ils n'ont plus confiance en nous.

Je dois dire que moi aussi je me suis lassée de consacrer temps et énergie à aider au lancement d'entreprises qui ne voient jamais le jour, pour des raisons diverses. Peu après mon arrivée, disparaissait le Président fondateur de la remarquable commission pour l'environnement, le Dr UHLITZSCH , et la commission a cessé d'exister.

Depuis une bonne dizaine de projets ont été proposés, tous sans suite. Je cite :

- le dictionnaire bio-bibliographique de José Augusto FRANCA, qui a tourné court par manque de matériel autant que par la défection de l'UNESCO,
- la publication de diapositives sur l'art latinoaméricain ajournée pour les mêmes raisons,
- la commission sur les techniques nouvelles, baptisée "Image de l'art/ art de l'image" à sa création il y a 7 ans. Malgré une éphémère tentative à laquelle j'ai participé en 1986, elle a repoussé chaque année sa mise en place et ses résultats. Heureusement cette année, l'opération démarre enfin sur des bases solides avec un colloque en mai.
- De même, les enquêtes dans diverses sections sur la critique d'art qui durent depuis 7 ou 8 ans, sans résultat, quand elles ne se sont pas endormies tout à fait. Qu'en est-il du réseau France-URSS-Suisse-USA?
- Il n'y a pas eu de publication d'AICARC depuis deux ans.
- Le Bureau a envoyé deux fois des photocopies des nouvelles adresses sans espoir de mise à jour de l'annuaire pour autant. De toute façon, un annuaire international est-il utile? Son absence a été vivement reprochée à Raoul Jean MOULIN. Nous avons donc mené à terme le projet de ce dernier, déjà avancé. Depuis la parution en 1985 de l'annuaire, le stock qui encombre le bureau de la rue Berryer n'a pratiquement pas diminué. Il est périmé aujourd'hui. En ce cas, travail et argent, pourquoi?
  - Le Bulletin Inter-Biennale est enterré.
- Le centre de documentation sur l'art des trois continents, Asie, Afrique, Amérique Latine est repoussé sine die.
- La Biennale africaine est décidément bien problématique. Elle est toujours en pourparlers. Nous gardons espoir malgré tout.

Le logo de notre association devrait être "manana". "Demain nous ferons". Pourquoi alors fixer notre ressentiment sur la seule réunion de Buenos Aires, quand c'est l'ensemble des activités de notre association qui doit être sérieusement réenvisagée..